







Lobby agroalimentaire vs Santé Publique: la saga du Nutri-Score



Serge Hercberg

Professeur Emerite de Nutrition,

Faculté de Médecine Université Sorbonne Paris Nord/ Dept Santé Publique Hôpital Avicenne

Equipe de Recherche en Epidémiologie Nutritionnelle (EREN)

CRESS, U 1153 Inserm/Inra/Cnam/Université Sorbonne Paris Nord/Université Paris Cité

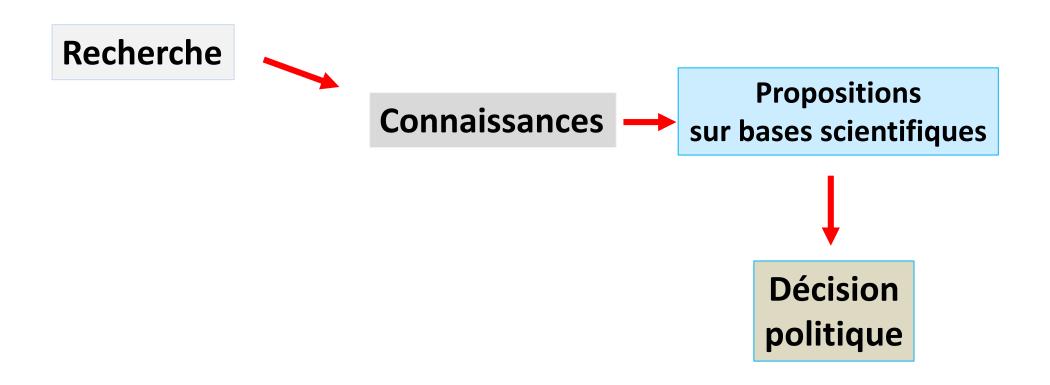


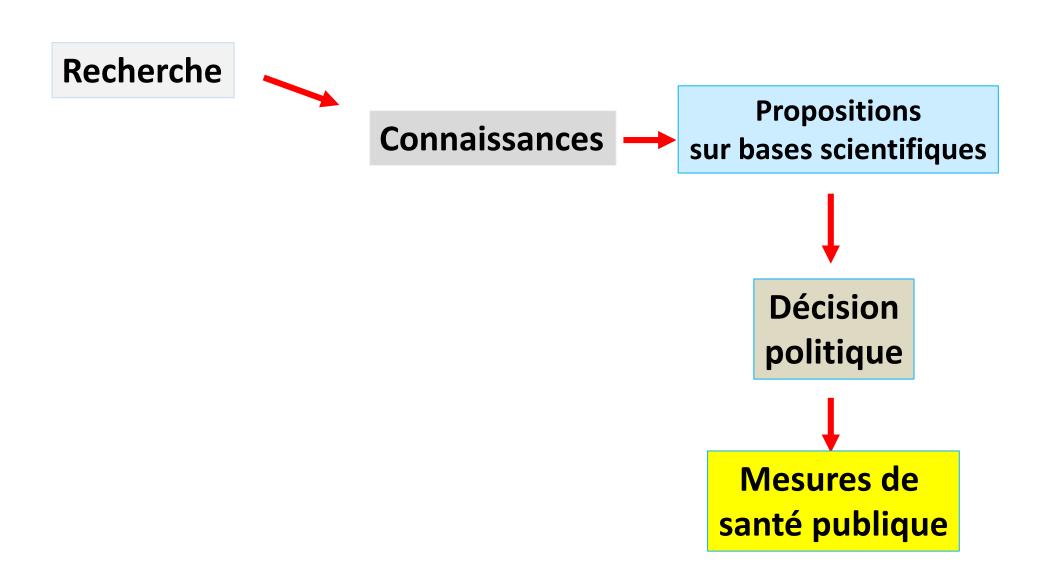
Recherche



Connaissances

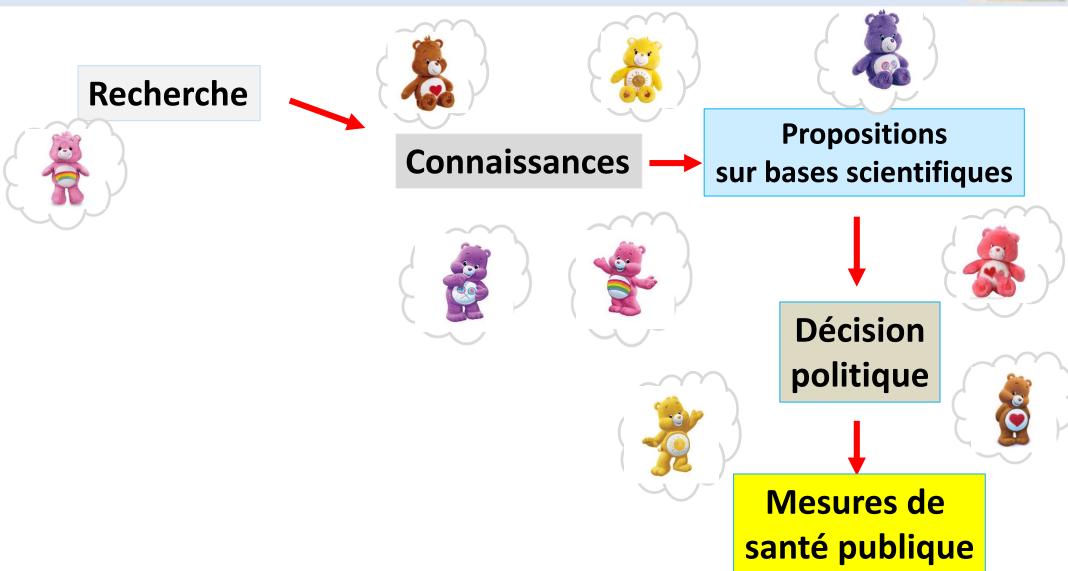


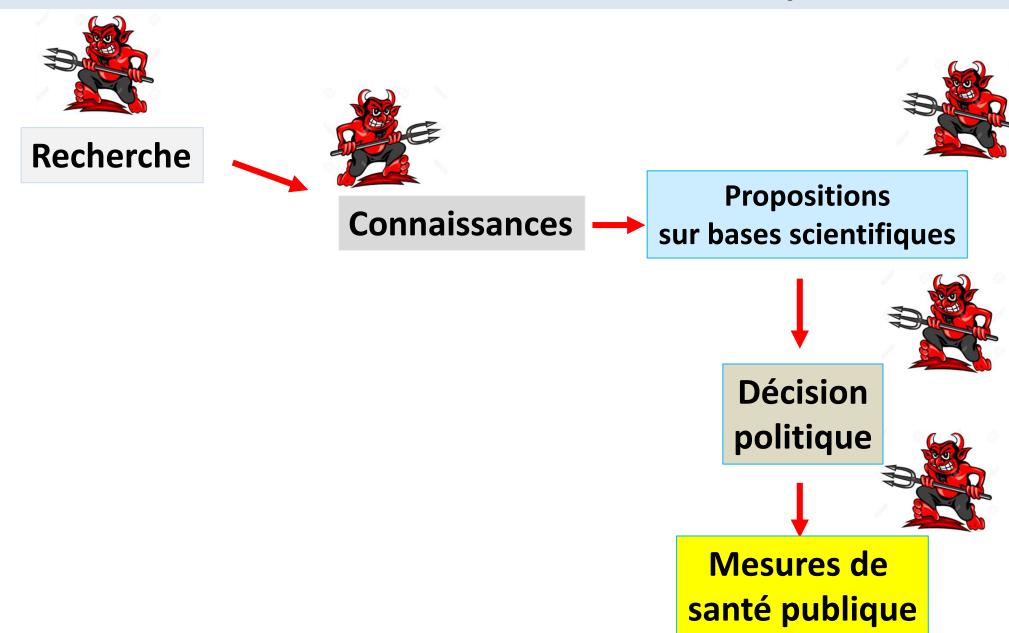


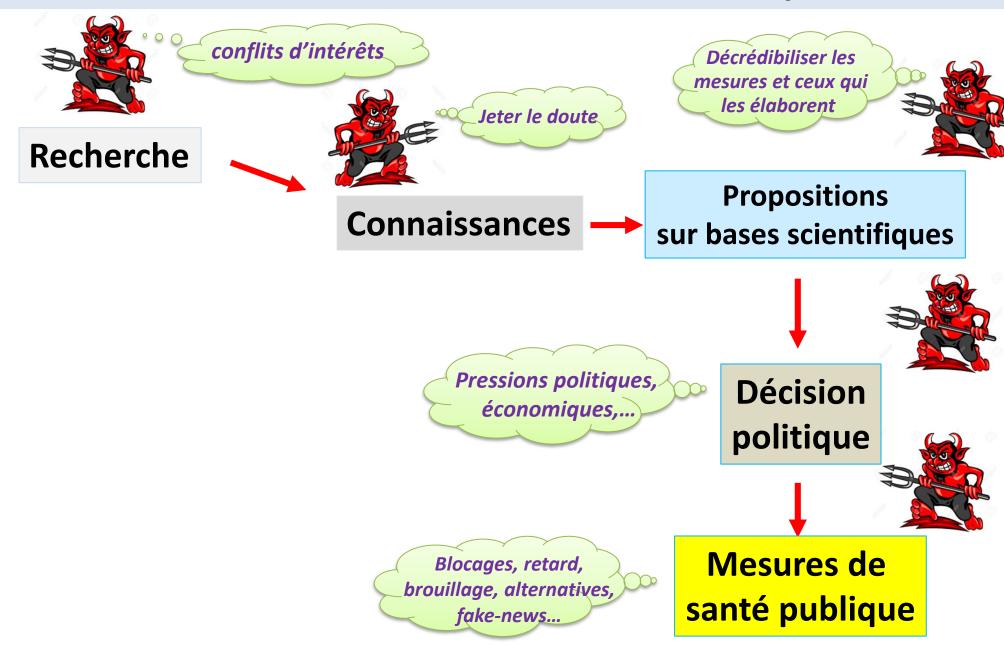


Processus de décision en Santé Publiqueau pays des **Biscomme**









Les lobbys économiques impliqués dans le domaine de la nutrition







16 218 entreprises alimentaires de France.

Chiffre d'affaires : 180 milliards d'euros 430 000 emplois

Plus de 30 000 points de vente

Chiffre d'affaires: 200 milliards d'euros 750 000 emplois

- + secteurs, filières et syndicats agricoles (viandes, charcuteries, fromages,...),
- + fabricants ou exploitants de machines de vente automatique de produits de snacking,
- + médias et régies publicitaires,
- + le monde de la mode

+ ...

Stratégies des lobbys lorsqu'ils veulent contrer une action / mesure / politique de santé publique qui les dérangent

- BLOQUER
- RETARDER
- ► BROUILLER (Alternatives/Fake-news)
- REVENIR EN ARRIERE (Dénaturer/Détricoter)

Lobbying: les stratégies de blocage

- Eléments de langage pour jeter le doute/décrédibiliser (discours, messages)
 - les actions/mesures
 - simplistes
 - réductrices
 - infantilisantes
 - stigmatisantes
 - anxiogènes
 - culpabilisantes
 - tyranniques
 - liberticides
 - ...
 - les scientifiques
 - moralisateurs
 - hygiénistes
 - ayatollahs
 - problème d'ego

- atteinte au plaisir, au côté ludique et social de l'acte alimentaire,
- atteinte aux libertés individuelles, au patrimoine culturel, gastronomique et culinaire aux traditions...
- atteintes à l'équilibre économique
- appel au patriotisme national, régional,



Pressions politiques et économiques

(ministres, parlementaires, élus locaux,...)

Aspects juridiques (menaces de poursuites judiciaires)

Arguments/mots clés/éléments de langage des lobbys





Suite au rapport Hercberg (janvier 2014) la ministre de la santé annoncera qu'elle proposera, dans la loi de santé, que soit inscrit au code de la santé publique le principe d'une information nutritionnelle volontaire, synthétique, simple, accessible par tous.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE juin 2014

… l'ANIA encourage l'approche pédagogique et s'oppose aux mesures discriminantes fondées sur une approche simpliste et fonctionnelle des aliments (type pastilles de couleurs)….

Ces démarches n'apporteraient pas **une information factuelle** et utile au consommateur, mais **une consigne de choix.**

De manière plus globale, ces mesures stigmatisantes constitueraient une menace sur la dynamique économique et sociale de nos PME et de nos territoires, un véritable frein à nos exportations, et enfin une atteinte à l'image de nos savoir-faire, de nos spécialités régionales et du rayonnement de notre pays à l'international....

Arguments/éléments de langage/mots clés: relais médias professionnels



L'ANIA précise son opposition à la proposition Hercberg, indiquant que ce type de dispositif est centré uniquement sur quelques caractéristiques du produit et non pas sur les réalités de consommation... Ces démarches n'apporteraient pas une information factuelles, mais une consigne de choix... C'est une catastrophe absolue!...



ment que commencer. Le projet, inclus dans la nouvelle loi de Santé publique, qui doit être présenté au Conseil des ministres

France des décisions priscs en la matière par les anglo-saxons ne « présente pas d'intérêts évidents ». «L'incertitude demeure entière

place progressive du règlement

trouver le point d'équilibre entre

La FCD affirme clairement son **hostilité** aux codes couleurs « Ce qui est proposé avec le systeme des pastilles est infantilisant, culpabilisant et stigmatisant», explique Mathieu Pecqueur, directeur de la FCD, prônant la valorisation du « bon équilibre, plutôt que de **stigmatiser** tel ou tel aliments »

Arguments/éléments de langage/mots clés: relais politique



18 juin 2014



Rillettes, foie gras et engueulades au menu du séminaire

ARISOL TOURAINE a soulevé la tempête, le 12 juin au séminaire du gouverment, où elle a présenté son projet de loi sur la stratégie nationale de santé. Ce projet, qui doit être débattu en juillet à l'Assemblée, se propose notamment

sous-ministre de la Recherche, Geneviève Fioraso. Il faut éviter de montrer du doigt les « classes sociales les plus défavorisées, où l'obésité se développe le plus ».

D'où cette remarque d'Aurélie Filippetti : « Il faut responrillettes du Mans. Parce qu faut continuer de pouvoir ma ger des rillettes. »

Même tonalité chez la nouvel secrétaire d'Etat au Commerce à l'Artisanat, et ex-députée « Haute-Garonne, Carole Delga « Il faut faire attention à ne pu

Arguments/éléments de langage/mots clés: relais politique



18 juin 2014



Rillettes, foie gras et engueulades au menu du séminaire

ARISOL TOURAINE a soulevé la tempête, le 12 juin au séminaire du gouverment, où elle a présenté son projet de loi sur la stratégie nationale de santé. Ce projet, qui doit être débattu en juillet à l'Assemblée, se propose notamment

sous-ministre de la Recherche, Geneviève Fioraso. Il faut éviter de montrer du doigt les « classes sociales les plus défavorisées, où l'obésité se développe le plus ».

D'où cette remarque d'Aurélie Filippetti : « Il faut responrillettes du Mans. Parce qu faut continuer de pouvoir ma ger des rillettes. »

Même tonalité chez la nouvel secrétaire d'Etat au Commerce à l'Artisanat, et ex-députée (Haute-Garonne, Carole Delga « Il faut faire attention à ne pu

Stéphane LeFoll Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Foret



« Il faut faire attention aux conséquences de ce que l'on fait. Attention à ne pas **stigmatiser** les produits du terroir, comme les rillettes du Mans. Parce qu'il faut **continuer de pouvoir manger des rillettes**. »

député de la 4e circonscription de la Sarthe...





« **Et le foie gras**, on fait comment pour l'étiqueter ? … Il ne faudrait pas que son étiquetage porte **préjudice** à des produits de terroirs comme le foie gras pour les marchés à l'export»

ex-député du Tarn-et- Garonne

→ l'isolement et le faible poids du ministère de la Santé...

Mobilisation des structures noyautées par les opérateurs économiques. Exemple: le Conseil National de l'Alimentation (CNA)



Le CNA est placé auprès des ministres chargés de l'Agriculture, de la Consommation et de la Santé. Cette instance indépendante (!) est consultée sur la définition de la politique de l'alimentation et formule des avis, assortis de recommandations. En fait sa tutelle principale est le Ministère de l'Agriculture...

Mobilisation des structures noyautées par les opérateurs économiques. Exemple: le Conseil National de l'Alimentation (CNA)



Le CNA est placé auprès des ministres chargés de l'Agriculture, de la Consommation et de la Santé. Cette instance indépendante (!) est consultée sur la définition de la politique de l'alimentation et formule des avis, assortis de recommandations. En fait sa tutelle principale est le Ministère de l'Agriculture...

Lettre (20/05/2015) du Président du CNA aux Ministres (Santé, Agriculture, Commerce) et Présidence de la République

Consell National de l'Alimentation

Le Présiden

Bernard Vallat, Président du Conseil national de l'alimentation à

Mme Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femme

Paris, le 20 mai 2015

Objet: Projet d'étiquetage nutritionnel coloriel des aliments

Madame la Ministre,

Je fais suite à différents entretiens que j'ai pu avoir, le 1" mai dernier, à l'occasion de la Fête du Muguet de l'Élysée, sur les projets d'étiquetage nutritionnel des aliments que vous envisagez de mettre en place dans le prolongement de la toi de Santé Publique.

En tant que Président du Conseil National de l'Alimentation (CNA), lieu privilégié de concertation entre les acteurs de la société civile, je tenais à appeler votre attention sur quelques éléments que j'ai déjà retirés de l'analyse en cours sur ce sujet, conduite au sein de cette instance indépendante. Le CNA, sous tutelle commune des Ministres chargés de la Santé, de l'Agriculture et de l'Economie, rassemble notamment les représentants des agriculteurs, transformateurs, distributes, restaurateurs collectifs et commerciaux, ainsi que des consommateurs. Il est souvent considéré comme le « Parlement de l'alimentation ».

Il s'avère qu'il existe actuellement une certaine confusion, notamment dans les médias, entre, d'une part, l'article 5 du projet de Loi de santé publique (LSP), qui poserait le principe, ouvert, 'd'une présentation ou d'une expression au moyen de graphique et de symbole' (ce qui semble unanimement accepté au sein du CNA), et, d'autre part, un système basé sur des pastilles de couleur, qui seraient apposées sur les aliments sur une base volontaire, pormu de façon très engagée par le Pr. Hercherg (que le CNA a auditionné longuement en session plénière), mais par ailleurs contesté nar de nombreux scientifiques et acreus de la société roile.

Prise comme unique base de départ des réflexions conduites à ce jour, l'hypothèse de l'instauration réglementaire de pastilles colorées a conduit à des raisonnements fermés, sources de tensions. Il est notamment craint qu'un tel système ne résolve pas les inégalités sociales de santé en lien avec l'ailmentation, voire les renforce, ce qui irait à l'encontre même de l'objectif affiché dans la Loi. ce souhaitable de reprendre la réflexion *ab initio*, par une expertise nt à déterminer la pertinence d'un étiquetage graphique eu égard aux concevoir le meilleur système pour atteindre ces objectifs dans le mment important de :

che globale de l'alimentation, car nous consommons des combinaisons le repas rythmés au long ce la journée ; c'est ce qui définit, notamment, lire français, reconnu comme contribuant à prévenir le surpoids et

les quantités consommées, la taille des portions, ainsi que sur les s de consommation ;

stigmatiser certains aliments et, par conséquent, les mangeurs (le plus sses défavorisées) qui les consomment (culpabilité / image de soi);

e fait que les recommandations nutritionnelles ne sont pas stabilisées habilitation récente des graisses animales et notamment du beurre).

res, qui fonderaient en partie le système des pastilles colorées, sont à vec une grande prudence, compte tenu des différences culturelles ne de l'alimentation, ainsi que de l'échec patent des politiques de lutte lays.

e cohérence des différentes politiques portées par le Gouvernement, il ystème qui stigmatiscrair: directement ou indirectement les produits promie française, eu égard au rôle que joue l'alimentation dans le la France, son attractivité touristique ainsi que dans l'économie de nos sos concitovems.

ce n'impose de négliger ces étapes et de prendre le r'sque de mettre en un risque économique, social et culturel important, un système l'objectif de lutte contre les inégalités sociales de santé, que je partage

en mesure de vous apporter une contribution officiele détaillée sur ce été. Dans l'attente, je reste à votre entière disposition pour développe ésent courrier et vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression

Bernard VALLAT,
Président du Conseil national de l'alimentation

Copie : M. Philippe Vinçon, conseiller technique, Présidence de la République.

Copie : M. Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Copie : Mme Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économi

Copie : M. Benoît Vallet, Directeur Général de la Santé ; Mme Nathalie Homobono, Directrice Générale de la Concurrence,

« ... Il conviendrait d'éviter tout système qui stigmatiserait directement ou indirectement les produits emblématiques de la gastronomie française,.... »

« ... l'hypothèse de l'instauration, réglementaire de pastilles colorées conduit à des raisonnements fermés,.... Il est notamment craint qu'un tel système ne résolve pas les inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation.... »

Lettre signée par Bernard Vallat Président du CNA, sur papier à en-tête du CNA, au nom du CNA... mais sans avoir consulté les membres du CNA.

Mobilisation des structures noyautées par les opérateurs économiques. Exemple: le Conseil National de l'Alimentation (CNA)



Le CNA est placé auprès des ministres chargés de l'Agriculture, de la Consommation et de la Santé. Cette instance indépendante (!) est consultée sur la définition de la politique de l'alimentation et formule des avis, assortis de recommandations. En fait sa tutelle principale est le Ministère de l'Agriculture...

Lettre (20/05/2015) du Président du CNA aux Ministres (Santé, Agriculture, Commerce) et Présidence de la République



Le Président

Bernard Vallat, Président du Conseil national de l'alimentation à

Mme Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femme

Paris, le 20 mai 2015

Objet: Projet d'étiquetage nutritionnel coloriel des aliments

Madame la Ministre,

Je fais suite à différents entretiens que j'ai pu avoir, le 1^{er} mai dernier, à l'occasion de la Fête du Muguet de l'Élysée, sur les projets d'étiquetage nutritionnel des aliments que vous envisagez de mettre en place dans le prolonement de la Loi de Santé Publique.

En tant que Président du Conseil National de l'Alimentation (CNA), lieu privilégié de concertation entre les acteurs de la société civile, je tenais à appeler votre attention sur quelques éléments que j'ai déjà retirés de l'analyse en cours sur ce sujet, conduite au sein de cette instance indépendante. Le CNA, sous tutelle commune des Ministres chargés de la Santé, de l'Agriculture et de l'Economie, rassemble notamment les représentants des agriculteurs, transformateurs, distributes, restaurateurs collectifs et commerciaux, ainsi que des consommateurs. Il est souvent considéré comme le « Parlement de l'alimentation ».

Il s'avère qu'il existe actuellement une certaine confusion, notamment dans les médias, entre, d'une part, l'article 5 du projet de Loi de santé publique (LSP), qui poserait le principe, ouvert, 'd'une présentation ou d'une expression ou moyen de graphique et de symbole' (ce qui semble unanimement accepté au sein du CNA), et, d'autre part, un système basé sur des pastilles de couleur, qui seraient apposées sur les aliments sur une base volontaire, promu de façon très engagée par le Pr. Hercherg (que le CNA a auditionné longuement en session plénière), mais par ailleurs contesté par de nombreux scientifiques et acreus de la cociféé roille.

Prise comme unique base de départ des réflexions conduites à ce jour, l'hypothèse de l'instauration réglementaire de pastilles colorées a conduit à des raisonnements fermés, sources de tensions. Il est notamment craint qu'un tel système ne résolve pas les inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation, voire les renforce, ce qui irait à l'encontre même de l'objectif affiché dans la Loi. ce souhaitable de reprendre la réflexion *ab initio*, par une expertise nt à déterminer la pertinence d'un étiquetage graphique eu égard aux concevoir le meilleur système pour atteindre ces objectifs dans le mment important de :

che globale de l'alimentation, car nous consommons des combinaisons le repas rythmés au long ce la journée ; c'est ce qui définit, notamment, lire français, reconnu comme contribuant à prévenir le surpoids et

les quantités consommées, la taille des portions, ainsi que sur les es de consommation;

stigmatiser certains aliments et, par conséquent, les mangeurs (le plus sses défavorisées) qui les consomment (culpabilité / Image de soi);

le fait que les recommandations nutritionnelles ne sont pas stabilisées éhabilitation récente des graisses animales et notamment du beurre).

nes, qui fonderaient en partie le système des pastilles colorées, sont à vec une grande prudence, compte tenu des différences culturelles ine de l'alimentation, ainsi que de l'échec patent des politiques de lutte lave

e cohérence des différentes politiques portées par le Gouvernement, il ystème qui stignatiserai: directement ou indirectement les produits onomie française, eu égard au rôle que Joue l'alimentation dans le le la France, son attractivité touristique ainsi que dans l'économie de nos nos concitowent.

ce n'impose de négliger ces étapes et de prendre le r'sque de mettre en un risque économique, social et culturel important, un système l'objectif de lutte contre les inégalités sociales de santé, que je partage

en mesure de vous apporter une contribution officielle détaillée sur ces été. Dans l'attente, je reste à votre entière disposition pour développer ésent courrier et vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression

Bernard VALLA?

Copie : M. Philippe Vinçon, conseiller technique, Présidence de la République.

Copie : M. Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Copie : Mime Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire

Copie : M. Benoît Vallet, Directeur Général de la Santé ; Mme Nathalie Homobono, Directrice Générale de la Concurrence,

« ... Il conviendrait d'éviter tout système qui stigmatiserait directement ou indirectement les produits emblématiques de la gastronomie française,.... »

« ... l'hypothèse de l'instauration, réglementaire de pastilles colorées conduit à des raisonnements fermés,.... Il est notamment craint qu'un tel système ne résolve pas les inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation.... »

Lettre signée par Bernard Vallat Président du CNA, sur papier à en-tête du CNA, au nom du CNA... mais sans avoir consulté les membres du CNA.



Bernard Vallat est nommé en 2017 Président de la FICT, principal lobby des industriels de la charcuterie



Suite de la stratégie des opérateurs économiques: après la condamnation... brouiller les cartes et jeter le doute sur la science

Proposer des « alternatives » au logo 5 couleurs

Carrefour « invente » le logo A QUELLE FREQUENCE (2015)



Retarder la mise en place du logo nutritionnel ...

Lettre de l'ANIA à la Ministre de la Santé demandant une expérimentation grandeur nature



Paris, le 25 septembre 2015

Le Président

... il nous semble essentiel de mettre en place une expérimentation préalable en conditions réelles d'achat pour tester les solutions possibles.....

Objet: PJL SANTÉ - ARTICLE 5

Madame la Ministre,

Vous avez souhaité qu'une mesure forte soit inscrite dans le volet prévention du projet de loi relatif à la santé pour lutter contre les inégalités sociales de santé publique, en matière de comportements alimentaires

C'est donc la proposition d'un étiquetage nutritionnel plus clair et plus lisible sur les produits qui a été retenue par les pouvoirs publics pour permettre aux consommateurs de faire des choix pour leur santé. Cette mesure, adossée à la réglementation européenne, propose que les industriels et les distributeurs étiquètent volontairement l'ensemble de leurs produits en France avec un système harmonisé.

En plaçant cette mesure au cœur de la prévention dès le plus jeune âge, vous avez engagé, avec l'appui de Stéphane LE FOLL, une dynamique constructive chez l'ensemble des opérateurs économiques concernés en faveur de cette information complémentaire.

Alors même que toutes les entreprises sont particulièrement mobilisées pour transcrire sur leur emballages la nouvelle réglementation européenne entrée en application en décembre 2014, et notamment le tableau nutritionnel, elles ont accepté de se remettre autour de la table pour réfléchir ensemble et travailler concrètement à une information simplifiée.

Mais, la mesure étant volontaire, il ne saurait être question d'imposer un système sans qu'aucun industriel ni aucun distributeur n'y soit favorable.

Comme nous vous le rappellons dans notre courrier du 26 juin 2015, c'est malheureusement le cas de la solution à laquelle vous semblez la plus sensible : en l'occurrence le système de pastilles de cinq couleurs de Serge Hercberg qui serait à la fois stigmatisant pour nos savoir-faire, culpabilisant pour les consommateurs et sans garantie aucune de son efficacité.



Le Président

Nous restons pourtant convaincus que l'objectif d'un système harmonisé, clair et non stigmatisant est parfaitement envisageable. Soutenu par les opérateurs économiques, il pourra être largement déployé auprès des consommateurs et contribuer ainsi à son succès.

Pour cela, il nous semble essentiel de mettre en place une expérimentation préalable en conditions réelles d'achat pour tester les solutions possibles et ne retenir que celle qui rencontrera la bonne compréhension des consommateurs autant que l'adhésion des opérateurs. Cette expérimentation garantirait à la fois le succès de la mesure et la crédibilité des pouvoirs publics au contraire d'une simple évaluation a posteriori.

Cette expérimentation devrait poursuivre les objectifs suivants pour les systèmes qui seront testés:

- o Etre perçus, compris et acceptés par les consommateurs ;
- Ne pas entraîner d'effets contraires aux objectifs visés, notamment chez les populations les plus victimes des inégalités sociales de santé;
- Garantir la cohérence avec d'autres dispositifs d'information déjà existants (signes de qualité, labels, ...), mais aussi avec les repères du PNNS.

Enfin, il nous semble nécessaire que la France commence d'ores-et-déjà à anticiper la phase européenne de discussion autour d'une information complémentaire commune pour que les produits français ne soient pas dans une situation de concurrence déloyale avec ceux de nos voisins européens.

Nous comprenons la responsabilité qui est la vôtre dans ce projet, c'est pourquoi nous nous mobiliserons pleinement, à vos côtés, pour la mise en place d'un dispositif plus adapté aux publics ciblés et plus respectueux des savoir-faire et du modèle alimentaire français.

Restant àvotre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, L'expression de ma haute considération.

... le système de pastilles de cinq couleurs de Serge Hercberg qui serait à la fois stigmatisant pour notre savoir faire, culpabilisant pour les consommateurs et sans garantie aucune de son efficacité.

...,

Jean-Philippe GIRARD



Projet d'étiquetage nutritionnel, mise en œuvre du système dit « 5C » : Propositions du CNA

Adoptée en Session piénière le 10 sept. 2015

L'article 5 du projet de Loi pour la modernisation de notre système de santé prévoit : « Afin de faciliter le choix du consommateur au regard de l'apport en énergie et en nutriments à son régime alimentaire, sans préjudice [du règlement UE INCO], la déclaration nutritionnelle obligatoire prévue par le même règlement peut être accompagnée d'une présentation ou d'une expression complémentaire au moyen de graphiques ou de symboles, dans les conditions prévues à l'article 35 dudit règlement. Les modalités selon lesquelles les recommandations de l'autorité administrative prévues au 2 du même article 35 sont établies et font l'objet d'une évaluation sont définies, après avis de [l'Anses], par décret en Conseil d'État. »¹

Le Conseil national de l'alimentation (CNA) a adopté, le 11 juin 2015, une Note de questionnement : Contribution préliminaire à une réflexion pour la mise en place d'un étiquetage nutritionnel graphique sur les aliments, dans le cadre de l'article 5 du projet de Loi de santé publique², dans laquelle il souligne la nécessité d'approfondir les travaux préparatoires, afin d'identifier un système d'information graphique qui réponde le mieux possible aux objectifs poursuivis par le législateur, notamment de réduction des inégalités sociales de santé-alimentation.

Il semblerait cependant que le système dit « 5C » dusse être imposé rapidement par voie réglementaire, sans que les éléments présentés par le CNA dans cette note n'eussent été étudiés. Or, mal utilisé, ce système pourrait produire des effets inverses de ceux recherchés en termes d'amélioration des comportements alimentaires, en particulier pour les populations défavorisées (recherche du rassasiement au meilleur prix) ou les adolescents (opposition, défi).

En conséquence :

Le CNA, réuni en session plénière, souligne la nécessité que le système envisagé soit, avant adoption et mise en œuvre nationale, validé par des expérimentations³ réalisées en conditions réelles d'achat, afin de déceler et corriger les principaux biais.

L'expérimentation préalable au déploiement d'un système permettra également de parfaire la représentation graphique et de définir le contenu de la communication qui devra nécessairement accompagner son lancement, afin de faciliter la compréhension du dispositif par tous les consommateurs et donc sa réussite.

Outre cette phase d'expérimentation préalable, un processus d'évaluation continu du dispositif qui sera alors retenu devra être mis en place, pour pouvoir l'aménager en tant que de besoin. L'approche de l'alimentation par l'énergie et les nutriments est en effet très éloignée de la culture et des pratiques alimentaires des Français, et aucun élément ne permet d'affirmer à ce stade qu'un tel dispositif sera favorable ou défavorable au statut nutritionnel de la population française.

Le CNA, qui rassemble les acteurs de la chaîne alimentaire, dont neuf associations de consommateurs, pourra contribuer à la définition du protocole expérimental, compte-tenu de l'importance des dimensions socio-économiques du sujet et de la nécessité d'une consultation large des parties prenantes, missions qui relèvent directement de son mandat.

Le CNA apporte son soutien à l'expérimentation grandeur nature

Or, mal utilisé, ce système [5C], pourrait produire des effets inverses de ceux recherchés en terme d'amélioration des comportements alimentaires, en particulier pour les populations défavorisées (recherche du rassasiement au meilleur prix) ou des adolescents (opposition, défi).

... nécessité que le système envisagé soit, avant adoption et mise en œuvre nationale, validé par des **expérimentations en conditions réelles d'achat** afin de déceler et corriger les principaux biais.

¹ Version issue de la Commission des Affaires sociales du Sénat (n°654), déposé le 22 juillet 2015 (article non modifié par rapport à la version enredistrée au Sénat le 15 avril 2015, n°406).

² A laquelle il convient de se référer - http://www.cna-alimentation.fr/la-contribution-preliminaire-a-une-reflexion-pour-la-mise-en-place-dun-etiquetage-nutritionnel-graphique-est-en-ligne-7216

³ L'AFOC, l'ALLDC, le CNAFAL, la CLCV, UFC-Que Choisir (associations de consommateurs); Daniel Nizri et Jean-Louis Bresson (personnalités qualifiées); sont opposés au principe d'une expérimentation préalable du système avant sa généralisation (mais soutiennent la nécessité d'un processus d'évaluation et d'amélioration permanentes).

Suite de la stratégie des opérateurs économiques: faire pressions sur les parlementaires



CONFIDENTIEL Mail interne ANIA mars 2015: Débats sur le projet de la loi de santé - articles 4 et 5 - Positions de l'ANIA

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, les débats du projet de loi de santé débuteront normalement en commission des affaires sociales le mardi 17 mars à 17h15 par l'audition de la ministre de la santé. L'examen des articles se poursuivra le soir, le mercredi 18 et jeudi 19 mars toute la journée. Le délai de dépôt des amendements est fixé au vendredi 13 mars à 17h00.

Dans cette perspective, vous trouverez ci-joints:

- Les amendements envisagés à ce stade pour contribuer aux débats sur l'article 5.

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions sur ces propositions.... Nous continuons par ailleurs d'aborder ce débat avec les objectifs réaffirmés par le Conseil d'Administration à plusieurs reprises :

- combattre les systèmes type « scores nutritionnels / pastilles de couleurs / trafics lights »;
- valoriser nos actions et de rappeler l'entrée en application du règlement INCO;
- mettre tout en œuvre pour maintenir la cohésion de la filière, entre nous et avec la FCD / distributeurs.

ADDITIONNEL AVANT	MBLÉE NATIO	NAL F		No	
ASSE	xx février 2015	W.A.1 =	•		
		ADT 5			
ART. 5					No
	ASSE	MBLÉE	NATIO	NALE	
		xx févrie	er 2015		
	Projet de	loi relatif à	la santé- (N	02302)	
	AM	1ENDEN	1ENT N	•	
		présent	é par		
		ARTIC	LE 5		
A la fin de l'ali	néa 3, ajouter une ph	nrase ainsi rédig	ée:		
« Les recomm	andations font ensuit	te l'objet d'une	expérimentation	nen conditions ré	elles d'achat et
d'une étude d	'impact avant leur pu	iblication officie	lle ».		
		Europé de			
		Exposé de	es motits		
Si de nombre	ux acteurs, et notamn	ment les conso	mmateurs, s'acc	ordent pour rec	onnaître que les
informations	nutritionnelles qui do	ivent figurer su	les produits sor	nt parfois comple	xes, les mêmes et
_	e partie de la commu t n'existera sans dou		•	-	
		ANIA d		_	_

qu'à rajouter leur nom et la date ...

être expérimenté en conditions réelles, c'est-à-dire au moment de l'acte d'achat, et évalué au regard des objectifs recherchés pour pouvoir en corriger les biais les plus évidents.

Il serait en effet peu sérieux de proposer un système unique sans précautions pour s'apercevoir à l'usage que les consommateurs le rejettent, ne le comprennent pas ou pire l'utilisent de manière contraire à l'objectif visé, c'est-à-dire l'amélioration de leurs comportements alimentaires

Suite de la stratégie des opérateurs économiques: faire pressions sur les parlementaires



CONFIDENTIEL Mail interne ANIA mars 2015: Débats sur le projet de la loi de santé - articles 4 et 5 - Positions de l'ANIA

Bonjour à tous,

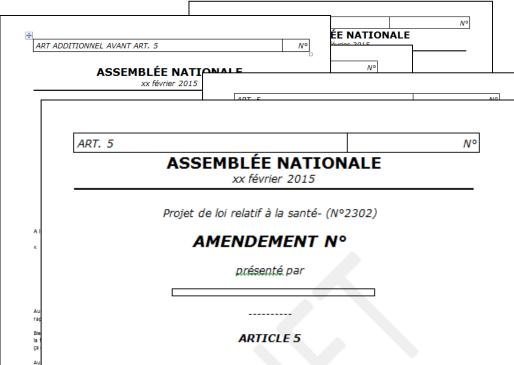
Comme vous le savez, les débats du projet de loi de santé débuteront normalement en commission des affaires sociales le mardi 17 mars à 17h15 par l'audition de la ministre de la santé. L'examen des articles se poursuivra le soir, le mercredi 18 et jeudi 19 mars toute la journée. Le délai de dépôt des amendements est fixé au vendredi 13 mars à 17h00.

_ ...

Dans cette perspective, vous trouverez ci-joints:



 mettre tout en œuvre pour maintenir la conesion de la fill entre nous et avec la FCD / distributeurs.





contraire à l'objectif visé, c'est-à-dire l'amélioration de leurs comportements alimentaires.



[CP] NON À UN DISPOSITIF D'ÉTIQUETAGE NUTRITION SIMPLISTE

L'ANIA continue avec les mêmes arguments + demande expérimentation...



POSTÉ LE: 24-08-15

PAR - AMAURY RESSARD

L'ANIA tient à réaffirmer sa volonté d'apporter une information juste aux consommateurs dans le cadre d'une alimentation équilibrée et maintient son opposition à tout dispositif simpliste reposant sur u

Suite à la pub ce que le déb d'une expérim ... « code couleur, simpliste, réducteur, approche médicalisée , stigmatisant,... »

Le défi de la lutte contre l'obésité et l'amélioration de l'équilibre nutritionnel en France nécessite de la concertation et l'engagement de toutes les parties-prenantes, ainsi que la prise en compte de tous les avis d'expert. L'ANIA tient à réaffirmer son attachement à apporter une information juste et pertinente aux consommateurs et son opposition à tout dispositif d'étiquetage simpliste reposant uniquement sur un code de couleurs.

Dans le débat actuel sur l'étiquetage nutritionnel, il est évidemment nécessaire de considérer les avis de toutes les instances expertes concernées à commencer par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) publié en mars 2015 un premier avis technique intitule « evaluation de la raisabilité du caicul d'un score nutritionnel tel qu'élaboré par Rayner et al. ». De même, afin d'enrichir le débat public, le Conseil National de l'Alimentation (CNA) a également tenu à apporter en juin 2015 sa contribution dans le cadre de la « réflexion pour la mise en place d'un étiquetage nutritionnel graphique sur les aliments, dans le cadre de l'article 5 du projet de Loi de santé publique ».



Le débat actuel sur l'information nutritionnelle est très important. Nous devons éviter l'écueil de le réduire à 5 couleurs. Chaque partie prenante peut et doit éclairer le débat de sa connaissance des consommateurs, des comportements alimentaires en France et des enjeux nutritionnels. Des expérimentations en conditions réelles sont indispensables pour construire un dispositif adaptée et efficace.

L'ANIA tient à réaffirmer une nouvelle fois son attachement au respect des déterminants fondamentaux d'une alimentation équilibrée. Dans ce cadre, la prise en compte de la taille de la portion, des occasions et des fréquences de consommation, des possibles associations d'aliments sont des prérequis évidents à la mise en place d'un système d'information nutritionnelle pertinent et utilisable au quotidien par les consommateurs.

Dans le même temps, l'ANIA maintient son opposition à tout dispositif d'étiquetage nutritionnel simpliste reposant uniquement sur un code de couleurs et une approche médicalisée et théorique de l'alimentation. L'équilibre alimentaire d'un individu ne peut pas se réduire à une pastille de couleur sur un produit. Ces systèmes de notation nutritionnelle stigmatisent injustement les aliments car ils reposent sur des calculs théoriques prenant en compte 100g de produit sans en distinguer la consommation réelle par les consommateurs.

De manière pragmatique, l'industrie alimentaire poursuit son travail continu d'amélioration de la composition nutritionnelle de son offre. Dans une démarche partenariale avec les pouvoirs publics, plus de 30 chartes collectives et individuelles ont été signées. Récemment, ce sont les industriel

pouvoirs

référence à la contribution du Conseil National de l'Alimentation

FICT) et les auprès des

Nou

Nous maintenons notre volonté de poursuivre l'optimisation de l'offre alimentaire et d'améliorer l'information du consommateur. Concernant l'étiquetage

« Expérimentation en conditions réelles... »

r et d'évaluer tous les consommateurs se posent rtout par l'union des forces us arriverons à relever le

de la lutte contre l'obesite et des problemes de nutrition en France.

"

Débat parlementaire Assemblée Nationale /Sénat (mars-décembre 2015)

Vote de l'article 5 (logo nutritionnel) : 15 décembre 2015 La ministre de la santé rejette les amendements proposés sous la pression des lobbys

« sur les amendements.... je donne un avis défavorable »



Débat parlementaire Assemblée Nationale /Sénat (mars-décembre 2015)

Vote de l'article 5 (logo nutritionnel) : 15 décembre 2015 La ministre de la santé rejette les amendements proposés sous la pression des lobbys

« rejet de l'amendement... ... pas d'évaluation ex-ante grandeur nature »



Mais quelques semaines plus tard...



1. Annonce d'une évaluation ex-ante dite en « grandeur nature »

Système d'Étiquetage Nutritionnel Simplifié (SENS)

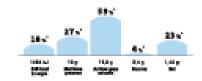
Nutri-Score

Feux tricolores (« Traffic Lights ») Nutri-Repère









Sytème développé par la FCD

Sytème conçu par l'équipe INSERM pour le ministère de la santé Sytème appliqué au Royaume-Uni Système conçu par I'ANIA (association nationale des industies alimentaires)

FONDS FRANÇAIS POUR L'ALIMENTATION & LA SANTÉ

(faux-nez des industriels agro-alimentaires)



Financeurs (100 % privés)

GROUPES THÉMATIQUES

S'INFORMER/ SE FORMER EVÉNEMENTS

ESPACE PRESSE

Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé > Organisation > Conseil d'administration

O CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE FFAS

Qu'est ce que le FFAS ?

Engagement et missions

Organisation

Direction générale

Conseil d'administration

Conseil scientifique et éthique

Groupes thématiques

Statuts, règlement intérieur et manuel des procédures

Rapports d'activité

Association des Amis

Ils nous soutiennent

Le Conseil d'administration définit les orientations stratégiques du FFAS et participe à son rayonnement. Il est composé de 13 membres, personnes physiques ou morales :

- 5 membres cooptés par le collège des acteurs économiques de l'association des amis du Fonds français pour l'alimentation et la santé;
- 5 membres cooptés par le collège des personnalités qualifiées de l'association des amis du Fonds français pour l'alimentation et la santé ;

Ces membres sont élus pour une durée de 4 ans et renouvelés par moitié tous les 2

 3 membres associés, personnes physiques ou morales, choisies en fonction de l'intérêt qu'elles portent aux actions poursuivies par le Fonds.

Membres du Conseil d'administration :

Président : Christian Babusiaux

Membres du collège des acteurs économiques :

Carrefour

- Jérôme Bédier (Secrétaire général du Groupe Carrefour)
- Gérard Boivin (Président du conseil de surveillance Unibel)
- Christophe Dandoy (Directeur communication et affaires publiques, France, Benelux, Europe Biscuit - Mondelez International)
- Jean-Philippe Girard (Président de l'ANIA)
- Joane Husson (Directrice des affaires publiques Ferrero)

ANIA





Membres du collège des personnalités qualifiées :

- Christian Babusiaux (Président du FFAS)
- Béatrice Darcy Vrillon (Directrice adjointe du département Alimentation humaine –
- Jacques Delarue (Professeur de nutrition, Praticien hospitalier)
- Bernard Guy-Grand (Professeur honoraire des universités)
- Gilles Trystram (Directeur général d'AgroParisTech)

Collège des membres associés :

Ministère de l'Agriculture

- Patrick Dehaumont (Directeur général de la DGAL)
- André Renaudin (Directeur général d'AG2R La Mondiale)
- Bernard Vallat (Président du Conseil National de l'Alimentation)

CNA

ACTUALITÉS EN NUTRITI











Cemoi Centre d'études et de documentation du sucre (CEDUS) Cereal partner France Casino

Association nationale des industries alimentaires (ANIA)

Coca Cola France

Auchan

Biscuiterie de l'abbaye

Biscuits Bouvard

Biscuits Fossier Candia Carrefour

Compagnie des salins du Midi et des salines de l'Est

Danone France

Fédération des industries condimentaires de France

Fédération des industries des corps gras (FNCG)

Fédération française des industriels charcutiers traiteurs (FICT)

Ferrero

Fleury Michon

Fondation Carrefour

Fromageries Bel

Haribo

Herta

Institut de recherches scientifiques sur les boissons (IREB)

Jacquet Panification

Kellogg's

Leader Price

Lesieur

Lindt

Linkup

Mars France

Mondelez international

Monoprix

Nestlé

Pepsico

Pileje

Protéines Régilait

Saint-Hubert

Synadiet

Syndicat de la panification

Syndicat des apéritifs à croquer

Syndicat du chocolat

Syndicat français de la nutrition spécialisée

Syndicat français des céréales prêtes à consommer ou à préparer

Syndicat français des miels

Syndicat national de la biscuiterie française

Syndicat national de la confiserie

Syndicat national des fabricants de bouillons et potages

Système U Unilever

Scandale autour de l'étiquetage alimentaire

Les conflits d'intérêts minent une étude pour une meilleure signalétique lancée par le ministère de la santé

Enquête sur les conflits d'intérêts autour de l'étiquetage alimentaire

Les conflits d'intérêt jettent le doute sur l'impartialité d'une étude sur l'étiquetage alimentaire, demandée par la ministre Marisol Touraine début 2016

 L'agroalimentaire et la grande distribution | travaux scientifiques s'opposent au projet d'apposer un logo coloré sur les aliments en fonction de leur qualité nutritionnelle

Le linginue

De nombreux montrent l'efficacité de l'étiquetage pour informer les consommateurs et réduire les risques sanitaires

▶ Une partie des experts mandatés par le ministère de la santé entretiennent des liens parfois non déclarés. avec l'industrie PAGES 6-7

Conflits d'intérêt au sein du comité Scientifique

faire leurs courses de minuêre échinée surs pour sutant être diplâmés en nutrition, telle en Fidile. Quitte à choixir entre deux pittore, au taux oper pour celle qui porte le couleur verte, desc le plus soine, et non celle étiquetile en orange. Cet outil pourrait être aparté à la panopile des mouurs de motts publique destinées à en-neger l'augmentation des misisdaz eurikowaculatru, da Tobésté – matellował steukšé s ity to des Prancaid, purdu dishits.

ions de personnes dans le m Sil l'ackustrie refuse des pu de couleurs sur ses embal c'est passe qu'elle en redont en particular: l'écudate estigmonitations, solon and pres taimes. Can la couleur rouge pourrait aussi servir de support pourfloer decraves. à l'instande la tame seeds a year les botosmes strcritic Oward In Communication cumpéenne s'engage sur le vuie d'une harmorisation de l'étiquetage alimentaine dans l'Union en 2006. la confédération europour développes ses progres lojournaliteral et contrer le système de feux tricolores qui cel esse) angé. Dans la pressa naropészone, elle revendique avoir dépende imiliari deuros pour son lob-hying finalement ektorisur-en 2011, le pesseige d'un étique-

puls 1980 pour attaindes 42

nga obligatotre est abundenza). Pulaque les litats membres restenz libres de groposer un étique-rage facultatif, la ministre de la sansé, Mansol Teoraine, décide de remettre la question au goût du jour. Une équipe de rhercheum de Puis-XIII/Itsserre développe pour elle un système à creq couleurs; en song, il figure darst la loi sambi. Mais refere flandault illest referé

mentaires, Distociation nationals des industries all mentalres (APIA tionales, distribue sus députés des Total d'amendaments acid en main». Pais la grande distribution a'us mille à son tour : Camelour de

veloppe son « getéver d'inspartag Démission de 3 membres du comité Scientifique : Ph Ravaud, D Hémon, K Gallopel-Morvan

Benolt Vallet.

le directeur

pour, dit-on su ministère, «rest-tre tout le repeale d'accord».

sa direction générale de la sanné, la DGS, de meser une étude qui dott comparer quaire systemes d'étiquetage all mentaire, pelui de la grande distribution, celui de l'agnostimentaire, les frux tricolores appliqués au Boyaume-Uni et le sentierre à rimp couleurs. Deux

sectour original de la cambi. Sempli titre de «président de chambre lesno raire à la Cour des comptes ». Ot, se in de seu groupes de immili

«des s'échange entre le corerse nouté ariere/fique et les acieurs comitée con été mis on place pour sion « l'étable et le muse on soluer en supervises pendant phatinus d'une observation sou ce de pla-mots, l'organimitées et la réalise : air et de sonté». Lancée et rion. Mals l'enquête du Monde : mal 2010, cette organisation de montre que l'accumulation des lobbying scientifique obstinisati conflits d'initialits en leur sein jette le doure sur l'impartialisé de rour- les instatrisés de l'agroulé-Cost Mill Tourname out flow in marini. Knuff, Foods (chocolut. composition de la prenifere international convector, composition de la prenifere international convention in plateaux, a su vicante de plateaux, a su vicante de plateaux de plateaux de su industrian des computers themasire de sun initiative, le diffusionaire de sun initiative, le diffusional de sun initiative de sun initiative, le diffusional de sun initiative de sun initiative, le diffusional de sun initiative de sun init

du Penda français your fallment tation et la santé (ROLS). Celui-ci se poisente commo un

errospessures award pour mismentalize JANIAL ACIS Igiats coltions publiques et, nartout, fran-liere une georinale entre univenti-taires et acteurs économiques en betion, raoité our fonds publics La curieuse attribution des réles

pilotoge de l'ésude. Parmi eux, or trouve quatre representants de la grande distribution et de l'Ares

> tention de les «combetire». Le terme martiel figurait dans sne mote interne de feverer tous, que Le Monde s'est procupie. faut-il alors s'en étoanez? Le comité de ptiotage a coufié au Fisté la mise en ouvre de l'érade. » De Povals (Forscals Air James Is ands partition pour un logo ou contre un logo, sesure M. Villes. Por ableate, les inshistress ne sont per partisance's Fun des systèmes. Cette étude devrait coûter z mil-

garalemes colonie au point que

cette derroise avait affilmsé son un

protocole de l'étude et gamente la riguese des opérations le comité adantifique. Ses membres, des universitaires tous: de plunieurs domaines ont, eux, été choicle par MM. Vallet et Babussaux. Vous sour assurance, avail écrit M Tournine à ces derniers le a féveius, por les recolores de n contre précesser toute gametir de compétence, d'indépendance, d'adjectivité et d'impuritablé.» Oir ghade par les conditions de l'étude et les tiens de certains-membres avec les industriels, trais d'entre eux ant déjà dimis

> - Le first de demander yne ôtsde grandeur nature et s'enelyse! Rif Jet d'une menure sur lez comporte ments est use finon de goorwerst. inreps, typique des atratégies de lobbying «, explique Karina Galla-psi-Marwas, professeure à l'Ecole des hausse études en aunoi publi que (Bennes). l'une des décris stormates. D'adicurs, quind hien ratme les systimes a couleurs l'emporteraient, rien n'abligerait les industrieb à les appliques. Sur les dix experts metars, six collaborers avec la grande distri-

logo est un cudă de prévention qui s'intégre : Liens avec quatre de ces six ex- diseputités pour condit d'inténtio Deport ministryum pour more pranteman, in home control of the cont avec quatry scientifiques Tout calls figure claimment flags

mel bilined. Ni ce demaer at accessorate analysis plan fichiciasis in its bilined. Ni ce demaer at accessorate plan fichiciasis in its bilined in its biline mise en place pour finborer le dédaration de Nathalle Rigal (Luxiversité l'aris Quest) est seullement

d'Intalaita que cos six experts en fournis su minimira. Laurpart ici

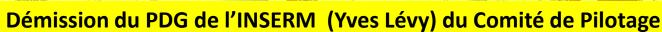
port evec l'organisation. les aix experts late à l'ands sont aussi life au FFAS. le Vallet réfute une quelco

Condoubli Etal Set. letataire « chargé de la rés

Naude sur le termin-et che FRAS deval: Ross assancé lo motions, il s'aginut de Maklip, une agente de conseil que la FFAS con rmitt fortbiers. Car Limit Up est town is la Soie donateur et prestatatse du FTAS, membre dedesar de ses grou-pas, es bivaticame d'un finance mesu de sagon euros. Er euroxe LinkUp a participé au développe muintanint évolute. Funccohicheveau d'Intélête con

tradictoires, un grand absent : Surge Huchery, Disentrur du Pro-gramme national marition camb depuis 2001, andépendant de Cous. Nen avec Tandustria, cleat Jul gral is t. cinq couleurs pour le minist les Marie dans or monde à l'envers où les nomers d'intérêts commeclaux semient de meillours ga-neus de l'importable de la démar-che selentifique. M. Herdreig e. été sol Toursine par la recherche publi-

ET PARCALE SAME



Etiquetage alimentaire : un entrelacs de conflits d'intérêts

d'intérêts de sonté publique.

Cette infographie montre l'organisation miss en place par le minisoère de la santé pour réaliser une étude compar quatre systèmes d'étique lage nutritionnel. De nombres acteurs y représentent l'industrie ou collaborent avec elle. formant un enchevitrement d'intérêts économiques et



Le processus de développement du protocole ne répond pas aux bonnes pratiques de la recherche

Des logos de couleur pour mieux orienter les consommateurs

modernisation de nome qualeme de canal, premalgade on jamier, apola de vals débats. L'objectif affiché du ministère : orienter les consentmateurs wers des consportements alterioritativa gius fisvosubles à leur sunté.

berg, di recteur de l'Equine de recherche en epidérniologia natrikonarelle (EREA, rétté-cisto à (Trauera, TINRA, l'université Parta-XIII et l'hôgiral autoesne), à la ministre de name, patients us tops appears and the second of the secon rougel, en fraction de guatre agrantetres fonction du pourconage de fruits, de légo-ven, de légoratorisses et d'objetiment. Podigne les dubiens des faibles.

notament into yet one he plut jubler ri-yetament oney qui one he plut jubler ri-vesso: d'édecation, qui sent le plus d'risque autritianne! (obtan, lappertendus) ou qui ont le plut fisible inoine pour la natrition », écrit M. Hercheng dans son rapport, qui

Sur le devant des allesents

Les arguments scientifiques rossi là. De-puis une ditaine d'années, sous les coméla sursté, Maris el Teuraine. L'une de ses mo tés d'experts internationaux recommunsurez pharez: un logo apposa sur la face dent la mise en place de tab logo a sur la cassi majoré de 54%, de 61% pour une mo-

And the advantage of the Conference of the Confe numqualles les pays industrialisés sont vasculatres, caroces, obésité et surpoids. Une sutre étade de cohorte (q34q sojete). réalisée par l'ERSW et publiée en exptern Four y parients, un report sur la polis-que outilisencelle française e de reniste. Son évalule de rechesches est onte qui parwie una par al positionur Senge titus-pielle le plano aure cas questions. pelle, solon le soore servent de support à e loag to est associée à une prise de poids plus importante et un risque de surpoids (de plus de de 10) et d'obteste (de 9110), après-treixe ans de cuivi. Le risque de cancer est

virtuel. Il rescort que le logo «gC», au pelé | dont une politique numitiamente en complé-

perts. L'industrie du sucre, suos.

ce soit dans le cadre de four acti-

tion au monité. L'analyse

Un comité scientifique composé en majorité d'experts liés à l'industrie

Certains membres n'ont pas déclaré leurs collaborations avec le Fonds français pour l'alimentation et la santé, financé par l'agroalimentaire

S is our dist. Direct le constant. Institute Recipionia Delizament. Conse Sound, Indice an place à la suite de metros en couver Nitrado consensation and a consensation of the structure, qui tr's d'institut que le de l'affinité Meditant. Indice au place à la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de la suite de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de la suite de metros en couver Nitrado consensation de la suite de la Pressions scientifiques (vérifications du travail de terrain, médiatisation,...)

de la contraction de la contra

Courrier de l'ANIA et de la FCD aux ministres de la Santé, de l'Agriculture et de l'Economie demandant qu'ils interviennent pour faire arrêter les recherches de l'EREN sur le logo





Monsieur Stéphane Le Foll Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt 78 rue de Varenne 75007 Paris

Paris, le 22 juin 2016

Monsieur le Ministre,

Depuis presque deux ans, nous travaillons avec l'ensemble des parties prenantes à la définition d'un système d'information nutritionnelle complémentaire volontaire tel que prévu à l'article 14 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Depuis le démarrage du processus de concertation mis en place par le Ministère de la santé, les opérateurs, quel que soit leur secteur d'activité, n'ont eu de cesse de travailler pour proposer un système répondant aux exigences définies. Les positionnements divergents constatés à l'origine ont permis des échanges riches et productifs, ayant abouti à la mise en place d'un comité de pilotage dont les membres sont à ce jour alignés sur les objectifs à atteindre et les étapes à mettre en œuvre pour y aboutir.

Ceci n'aurait pu se produire sans la bonne volonté de toutes les parties prenantes et le respect des règles et des décisions prises par le groupe de concertation.

Nous tenons à vous rappeler que rien n'imposait aux opérateurs de suivre la logique collective, chacun étant libre, conformément à l'article 36 du règlement INCO de développer son propre système, sans que cela ne contrevienne à l'article 14 de la loi de santé.

Madame la Ministre de la Santé a ainsi récemment annoncé la mise en place d'une évaluation préalable afin de tester les systèmes proposés, en conditions réelles d'achat, en les soumettant à la compréhension et à l'acte d'acte des consommateurs en magasins. Cette évaluation est une première à l'échelle mondiale et devrait permettre d'accomplir plusieurs objectifs ambitileux:

- Evaluer en conditions réelles l'impact de dispositifs d'orientation des choix alimentaires prévus par la loi et ceci préalablement à son entrée en vigueur pour ainsi définir les caractéristiques du futur système.
- Mettre en œuvre, sous la tutelle de trois Ministères, un protocole d'évaluation proposé par un conseil scientifique indépendant;
- Faire des consommateurs les arbitres des décisions qui les concernent, en analysant ce qu'ils font des signaux qu'ils reçoivent, en décelant les biais de compréhension, en montrant pour eux l'intérêt et les limites de chacun des systèmes évalués;
- Mettre en place un modèle partenarial inédit réunissant institutions, scientifiques et opérateurs

Nous accueillons très favorablement ce projet d'autant plus que nous avions insisté sur la nécessité de sa mise en place dès de le début des échanges.

En outre, nous avons régulièrement souligné les prérequis que devait nous permettre de vérifier ce test à grande échelle, à savoir :

- La perception, la compréhension et l'acceptation par les consommateurs des systèmes proposés ;
- L'absence de blais ou d'effets inverses par rapport aux objectifs fixés.





Comme nous l'avons fait auprès de vos administrations, nous tenons à renouveler notre désaccord vis-à-vis des actions organisées par le Pr Hercherg et qui contreviennent aux décisions prises par le groupe de concertation que vous avez mis en place et dont il est membre.

Ses multiples actions et remises en causes médiatiques au cours des derniers mois, puis, dernièrement la mise en place d'un questionnaire envoyé à la cohorte NutriNet, risquent d'introduire des blais évidents qui pourraient compromettre fortement les résultats des tests et favoriser indument le système SC, dont il est le porteur.

Ces méthodes

- Contreviennent très clairement aux décisions prises sous votre autorité, dans le cadre du comité de concertation que vous avez-vous-même institué;
- Remettent en cause à plusieurs reprises l'autorité des Ministères en accusant, via les médias, les "responsables politiques ET les industriels" de collusion et de manœuvres dilatoires pour retarder le déploiement du système :
- Tentent de passer outre le protocole proposé sous votre autorité et sous le pilotage du groupe de concertation en conduisant sa propre évaluation.

La différence entre une enquête d'opinion et le comportement des consommateurs dans la vie réelle est considérable, notamment du fait de nombreux biais environnant l'acte d'achat, et c'est précisément ceux-ci que l'évaluation ex ante se propose d'investiguer.

Nous vous demandons donc, par la présente, de prendre les mesures pour qu'aucune des conclusions de cette étude ne puisse interférer avec celles de l'évaluation ex ante. Il convient également de mettre fin à cette enquête car elle constitue une opération de communication incompatible avec les conditions préparatoires au test ex ante, d'autant plus qu'elle semble indûment revêtir un caractère officiel du fait de l'utilisation des logos de vos institutions.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Jean-Philippe GIRARD Président de l'ANIA



Jacques CREYSSEL Délégué général de la FCD

Copie à

- Madame Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la santé
- Monsieur Emmanuel MACRON, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique,
- Madame Martine PINVILLE, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire
- Monsieur Christian BABUSIAUX, Président de chambre à la Cour des comptes et du Fonds Français pour l'alimentation et la santé,
- Monsieur Benoit VALLET, Directeur général de la Santé (DGS) du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

Etude en conditions réelles « grandeur nature »

- Réalisée dans 60 supermarchés
- **4** 10 semaines
- Intervention: 3 rayons (1298 aliments)

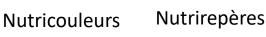


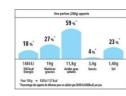


Nutri-Score



MTL





SENS

SOUVENT

Pas de logo

- Résultats
 - ► Le Nutriscore est le logo associé à la meilleure qualité nutritionnelle globale du panier d'achat: + 4,5 % d'amélioration, contre 3,9 % pour Nutricouleurs (MTL) et + 3,3 % pour SENS
 - ▶ Le Nutri-Score a l'impact le plus important chez les consommateurs les moins aisés

La fin de l'histoire?

15 mars 2017



Marisol Touraine dévoile le nouveau logo nutritionnel

« Les résultats des études viennent de montrer que le plus pertinent des logos pour aider à manger sainement est le Nutri-Score. »

« En avril, je prendrai donc un arrêté pour que les industriels puissent apposer ce logo sur les paquets dans les rayons de supermarchés*. »



Signature de l'arrêté interministériel le 31 octobre 2017



* de façon non obligatoire

La nouvelle bataille européenne

Annonce de la Stratégie Farm to Fork votée en 2021 \rightarrow un logo unique et obligatoire pour l'Europe

Le réveil des lobbys

Les industriels agro-alimentaires opposés à Nutri-Score















Les secteurs agricoles (fromages, charcuteries, huiles,...)(avec les grands syndicats agricoles)



politiques

relais

Un état lobbyiste : l'Italie



- empêcher que Nutri-Score soit adopté en Europe comme le modèle unique et obligatoire utile aux citoyens
- le dénaturer pour protéger certaines filières (en proposant certaines exemptions de certains produits) là ou il est mis en place.



Lunedì 9 dicembre 2019 - 20:41

Speranza difende dieta mediterranea contro semaforo Nutri-scor



L'Italie, un état lobbyiste ...

« Le Nutri-Score attaque les produits Made in Italy et l'alimentation méditerranéenne, le Nutrinform proposé par l'Italie est plus intéressant,... »

ninistro Speranza: :hetta a semaforo per



Alimentare, scontro finale a Bruxelles sulle nuove etichette

Federalimentare: questa scelta può costarci fino al 50% del nostro export























Le Nutri-Score ne s'attaque pas au « made in Italy »!

Les fromages italiens ne sont pas plus mal classés par le Nutri-Score que les autres fromages en Europe, qu'ils soient français, espagnols, hollandais, allemands, grecs ou suisses.

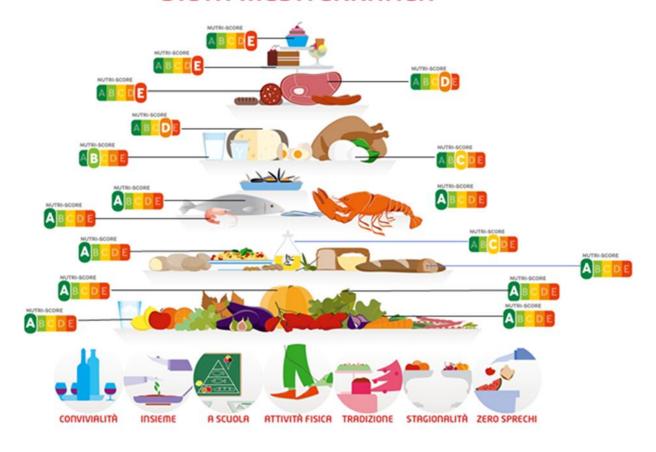


A noter que parmi les très rares fromages traditionnels classés C, on retrouve les célèbres fromages italiens Mozzarela et Ricotta,...

« …le Nutri-Score s'oppose à l'alimentation méditérranéenne car il classe le Pecorino Romano, le Gorgonzola, le Prosciutto, le Jambon San Daniele et l'huile d'olive dans les catégories moins favorables sur le plan nutritionnel! »

Nutri-Score ne s'oppose absolument pas à l'alimentation méditerranéenne. Au contraire !

PIRAMIDE UNIVERSALE DELLA DIETA MEDITERRANEA



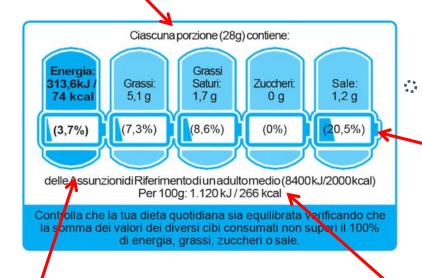
Totale cohérence entre Nutri-Score et les principes de l'alimentation méditerranéenne

Brouiller les cartes: l'alternative italienne au Nutri-Score

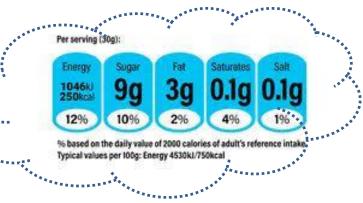
Le système des « batteries » soutenu par le gouvernement italien et les lobbys agroalimentaire s Italiens (Coldiretti)

Nutrinform

par portion (fixée par l'industriel)



GDA/RI



Inspiré des GDA/RI mis en place par les industriels dans les années 2000 et dont de très nombreux travaux ont démontré la totale inefficacité

un système de batteries contre-intuitif par rapport au symbole de batteries de téléphone

par rapport aux apports conseillés d'un adulte moyen (2000 Kcal/j)

calories exprimées par 100g

Pourquoi Ferrero adopte Nutrinform et non pas Nutri-Score







































Per capirlo basta un po' di buon senso. Dobbiamo impegnarci a promuovere l'educazione alimentare a tutti i livelli, evitando soluzioni alternative ingannevoli, utili esclusivamente alle casse di qualche multinazionale del cibo.



1/Non! les sodas de type « colas » ne sont jamais classés Nutri-Score A, mais ils sont classés en E 2/ Non! les pâtes ne sont pas classées Nutri-Score E mais au contraire elles sont classées en A! 3/ Non! l'huile d'olive n'a jamais éNutri-Score E mais C le meilleur score actuel pour une huile végétale. 4/ Non! les huiles de graine ne sont pas classées Nutri-Score A, elles sont au mieux classées C (pour l'huile de colza), le plus souvent D (huiles d'arachide, maïs, tournesol,...) ou E (coco, palme). 5/ Non! les pizzas ne sont pas classées Nutri-Score A. mais varienr de A à E selon leur composition 6/ Non! la viande fraiche non transformée n'est pas E mais sa classification varie de A à C selon les types 7/ Non! le vin n'est pas classé Nutri-Score E (pas soumis à la déclaration nutritionnelle du règlement

8/ Les frites préemballées ont pour la plupart un Nutri-Score A ou B car il s'agit de pommes de terre ayant subi un processus de pré-friture ayant un impact faible sur les quantités de matières grasses dans le produit

UE)

9/ Non le vin et la viande rouge ne sont pas des piliers du modèle de l'alimentation méditérranéenne...

Tentative de dénaturer Nutri-Score, de revenir en arrière : les demandes d'exemption

« Le Nutri-Score s'attaque aux aliments traditionnels. Il pénalise les bons produits AOP/AOC et IGP... »

La guerre du Roquefort, du Maroilles, du Parmesan, du Gruyère (et des autres AOP/IGP...)







- ► Si les fromages ou les charcuteries (AOP ou non) sont majoritairement classés Nutri-Score D ou E (certains en C), c'est lié à leur richesse en graisses saturées et en sel. Ceci n'indique pas qu'ils ne doivent pas être consommés, mais ils doivent l'être en quantité limitée ou à une moindre fréquence, en accord avec les recommandations de santé publique
- ► Ce n'est pas parce qu'un produit est traditionnel, rattaché au terroir, produit selon un savoir-faire souvent ancestral et qu'il fait partie du patrimoine culinaire (notions importantes sur laquelle il est possible de communiquer), qu'il faut refuser aux consommateurs la transparence nutritionnelle et donc d'afficher Nutri-Score
- ► Même avec une AOP/AOC ou une IGP, un produit gras, sucré ou salé même traditionnel reste un produit gras, sucré ou salé!

La mise en avant du « traditionnel » (le petit éleveur de brebis) ... mais derrière il y a de grands groupes agro-alimentaires ...

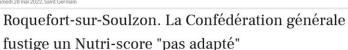
Le Roquefort, grande AOP du goût depuis 1925







Roquefort)





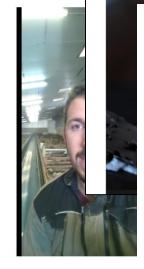
Pierre CASSAN, éleveur de brebis



Sébastien Gavraud, éleveur de brebis



Dominique MAZEL, éleveur de brebis



Anthony SOULIÉ, éleveur d brebis, vice-président de l'A (association des producteu lait de brebis du Rayon de

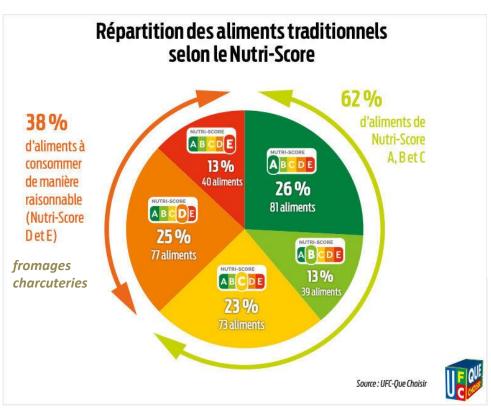


"C'EST MON LAIT QUI EST JUGÉ ET JE **N'AI BESOIN DE PERSONNE POUR ME**

Derrière l'image des petits producteurs locaux et éleveurs de brebis mise en avant dans la communication anti-Nutri-Score, se camouflent de grands groupes agroalimentaires qui défendent avant tout leurs propres intérêts financiers :

Lactalis, 1er producteur mondial de produits laitiers (70 % de la production de Roquefort et de nombreux autres fromages, contrôle la moitié des AOP françaises et commercialise également des crèmes dessert, du beurre et de la crème fraîche classés D et E par Nutri-Score) ; Savencia, 5e groupe mondial, qui, outre sa large gamme de fromages dont plusieurs AOP (Maroilles, Roquefort, Époisses), produit également de la charcuterie et du chocolat (classés D et E).

Non, le Nutri-Score ne pénalise pas les aliments traditionnels », mais l'argument fallacieux est repris par des politiciens qui défendent les intérêts des secteurs du fromage et de la charcuterie....





ASSEMBLÉE NATIONALE

Quorestone unionstativae

PROPOSITION DE LOI

vittoré à exempter les produits issus d'une appellation d'origine protégée ou d'une indication géographique protégée de l'obligation d'apposition d'un indice Nutri-Scot

accepte à la communica des affaires iconomiques, à défaut de constitution d'une communes.

poissonie par Mesdames et Messieur

Vision DESCOPLE, Juan DOYE, Santa BONNYARD, Jurine NAIVA, Alain ZAMADEES, Juan June VOLKE, Price SCHIZEL, As SUGNE PERRANG.
Thinkub BAUNI, Juan Man SERMITR, Visione ROLL AND, Gene MENNEL,
Thinkub BAUNI, Juan Man SERMITR, Visione ROLL AND, Gene MENNEL,
Juan Jacque, GALLITE, Perre VAIND, Deber QUENTE, Frederic EZES,
ÉDE PAUGET, Fees-Lue BOURGEAUX, Jean-Vew BONN, Lesernot
TRASTOR-INSTANT, Marmone DOISON, Manci-Curinian BOLIQO, Rapalat
SCHELLENSENGER, Controlle PETEN-LEVER, Nuthalis SERRE, Verenique
LOUNGAGE, NATHAE POURT, Visione BRAUVAS, Beneur BYBRITT, Suphase
VIRIC Brengier POLETII, Nicolas FORSSER, Jean-Lue REITZER,
GUNNAMED, Junger CAUTIN, Deach GENGER DOUGHER, Loudet VALETIN
Robe REDA, Beneur BOULTY, Éath ALDRIBER, Benard DIFLESSELLES,
VARVH BABERT, DOSAGALT, Emmander DAYTHOUSE, BONN LESSELLES,
VARVH BABERT, DOSAGALT, Emmander DAYTHOUSE,

diputés.

-1-EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES MESSIETES

Cette proposition de loi vise à exclure les produits sous AOP (Identification géographique protégée) de l'OF (Identification géographique protégée) de l'étiquetage Nutris-Seore, que la France et l'Union européenne envisagent de rendre obligatoire à l'horizon de fin 2022. Elle reprend avec son accord les éléments d'une proposition de loi déposée par Arnaud VIALA, ancien député de l'Aveyron, en juin 2021, qui visait le même oblecif.

En effet, le système d'étiquetage Nutri-Score, qui renseigne les consommateurs sur les qualités nutritionnelles des aliments, s'avère inadapté et extrémement pénalisant pour les produits alimentaires français sous AOP ou IGP, en particulier pour les fromages qui, pour plus de 90 % d'entre cux, obtiennent les plus mauvaises notes et se trouvent classés D ou E en raison de leur tencue un graisses, en sel et de leur apport calorique.

Il apparaît que le système de notation du Nutri-Score ne tient pascompte de la réalité des portions et des habitudes de consommation en se fondant systèmatiquement sur la consommation théorique de 100 grammes de produit alors que, pour le fromage par exemple, la consommation moyemne est de l'ordre de 35 grammes par jour en France. De plus, il ne donne pas d'informations sur le degré de transformation du produit et la présence d'additifs, colorants ou conservateurs, pas plus que sur son impact en terme d'environnement: ainsi, les ffomages, qui sont fibriqués à partir d'une liste d'ingrédients simples (lait, ferments et sel) et sans additifs, à partir de recettes traditionnelles éprouvèes, se trouvent paradoxalement moins bien notés que certains produits industries hyper-transformés.

De même, il ne prend pas suffisamment en compte la présence de micro-nutriments boss pour la santé, comme les vitamines, minéraux et oligo-éléments, alors que le fromage reste la principale source de calcium et de phosphore dans notre alimentation.

La lecture du Nutri-Score crée donc de la confusion pour les commanteurs auxquels il laisse à penser que les produits sous AOP ou IGP ne sont pas des produits de qualité, ce qui est contradictoire avec la définition même de ces labels, voire qu'ils ne seraient pas bous pour la santé. De plus, Santé Publique France préconise d'interdrie la publicité sur les aliments notés D et E afin de protéger les enfants et les adolescents du marketing publicitaire. Ce qui aurait pour conséquence d'interdrie toute promotion de nos fromages AOP ou IGP alors même que le PNNS (Programme National Nutrition Santé) recommande la consommation de trois ou quatre produits latitére par jour.

Les conditions de production de chaque AOP/IGP sont consignées dans un cahier des charges validé par l'État et l'Union européenne et contrôlés de manière régulière par des organismes indépendants. Expression d'un terroir et d'un savoir-faire ancestral, leurs cabiers des charges définissent la composition et le mode de fabrication du produit. Leurs fabricants n'ont donc pas la possibilité de reformuler leurs produits au même titre que les autres fabricants dans le but d'obtenir une melleure not au Nutri-Score.

Plus d'un consommateur sur deux indique avoir modifié au moins une habitude d'achat en raison du Nutri-Score, qui induit des comportements d'achat défavorables aux produits sous AOP et IOP. Il y a donc un risque que ces produits enregistrent une baisse de leurs ventes, ce qui mettrait en danger l'équilibre économique des territoires et des filières qui en sont à l'origine.

C'est pourquoi la présente proposition de loi vise à exclure les produits sous AOP et IOP, symboles de la gastronomie française, de l'affichage mutritionnel Nutri-Score

Proposition de Loi déposée en 2022 par 44 députés LR pour exempter les produits traditionnels AOP/IGP du Nutri-Score

Défense des fromages et de la charcuterie ...

Nutri-Score, le logo nutritionnel unique et obligatoire en Europe en 2024 ? Les « pour » et les « contre »

POUR



l'interêt des consommateurs et de la santé publique





La santé publique et la recherche ne sont pas des longs fleuves tranquilles ...

Alcool, tabac, alimentation, sécurité routière,...: toute velléité de mettre en place des actions de santé publique qui vont à l'encontre des intérêts économiques et/ou politiques entraînent irrémédiablement la mobilisation de puissants lobbys qui, par tous les moyens possibles, vont s'y opposer.

Quelles réponses pour les scientifiques: LA SCIENCE.

Mais elle n'est pas suffisante si elle reste cantonnée à son monde feutré. Elle doit **servir à l'action de santé publique.**

Les chercheurs doivent donc sortir de leurs laboratoires pour la défendre et l'amener dans le **débat public** (medias, initiatives citoyennes,...) afin de lutter contre les lobbys (économiques, politiques ou sectaires) qui souvent la nient ou la dénaturent...

Il ne s'agit pas de condamner de façon primaire les industriels et tous les acteurs économiques. Leur rôle est important et même fondamental dans la vie de nos sociétés. Mais lorsque les intérêts sont divergents, c'est la santé publique, l'intérêt des consommateurs qui doit primer avant tout.



Les droits d'auteur sont intégralement reversés à la Maison d'Izieu et au Mémorial de la Shoah